

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 2	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. PETIGNY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN
Convocation du : 20 / 06 / 2025	ABSENTS : M. POULET, Mme LAMY SECRETAIRE DE SEANCE : M. JABER Talaat

DÉLIBÉRATION N° 01 :

Délégation de Service Public Assainissement : Choix de l'attributaire et autorisation donnée à Mme la Maire de signer le contrat avec le délégataire

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que la commune d'Arbois, dans le cadre d'un groupement de commande avec les communes de Mesnay, Pupillin et Montigny les Arsures, a lancé une procédure relative au renouvellement de la délégation du service public de l'assainissement, le contrat avec l'actuel délégataire prenant fin au 31 juillet 2025.

VU les articles L1411-5, L1411-5.1 et L1411-7 du CGCT,

Mme la Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire des rapports d'analyse des offres de la commission DSP, du rapport du maire relatif aux motifs du choix du délégataire qui l'ont amenée à choisir, au vu de l'avis de la commission DSP et après négociation, l'offre de l'entreprise SOGEDO, ainsi que le projet de contrat.

Mme la Maire rappelle la procédure, les offres initiales et les négociations avec les trois candidats, l'offre ultime des candidats, le choix d'une entreprise et les motifs du choix, l'économie générale du projet et le projet de contrat avec les mises au point

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (4 abstentions),

- **APPROUVE** le choix de Madame la Maire,
- **DECIDE**, en conséquence, de confier l'affermage du service public d'assainissement collectif à la société SOGEDO
- **APPROUVE** le projet de contrat de délégation,

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer le contrat et les pièces attachées à celui-ci dès leur mise au point.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 27 juin 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, written over a horizontal line.

Talaat JABER